

VIE CHÈRE, UN SEUL MOT D'ORDRE : **RÉPARTITION ÉGALITAIRE** **DES RICHESSES !**



septembre 2023

Les travailleur·euses sont toujours aussi **lourdement impacté·es** par **l'inflation et la vie chère** (alimentation, énergie, logement...). Les salaires ne suivent pas : dans le privé où les minimas de nombreuses conventions sont perpétuellement rattrapés par le SMIC ; dans le public où la revalorisation du point d'indice cet été, reste toujours nettement en dessous de l'inflation.

Les **conséquences sont lourdes** : baisse inédite de la consommation alimentaire, précarisation et bascule dans la pauvreté... Pourtant sous la présidence Macron, les français les plus fortunés ont considérablement augmenté leurs richesses. Les cours boursiers, les profits des entreprises et dividendes des actionnaires enregistrent des records de hausse.

Ce n'est pas simplement une question de « pouvoir d'achat » mais de répartition égalitaire des richesses. **Ces masses d'argent, c'est l'exploitation de notre travail qui les a produites, elles doivent revenir aux travailleur·euses !** Dans l'immédiat elles doivent servir à **l'augmentation générale des salaires !** Cela doit aussi concerner **la part socialisée** (le brut) alors que nous venons de subir une nouvelle régression majeure sur la protection sociale avec la retraite à 64 ans et de nouvelles restrictions sur les droits à l'assurance chômage... Depuis des années, la sphère patronale et actionnariale est subventionnée par l'argent public (exonérations de cotisations sociales ou fiscales, aides...). **Ces politiques doivent cesser pour permettre de sortir les services publics des logiques d'austérité et revaloriser leurs agent·es.**

LUTTER CONTRE LES GALÈRES DE LA VIE CHÈRE C'EST FAIRE PASSER NOS EMPLOYEURS ET LES ACTIONNAIRES À LA CAISSE !

Dans nos entreprises ou services, **multiplions les conflits pour nos conditions de travail et pour nos salaires** avec un seul cap : **la répartition égalitaire des richesses et du travail.**

AVEC LA CNT-SO NOUS REVENDIQUONS :

- Une hausse générale des salaires avec échelle mobile en proportion du SMIC revalorisé.
- Une hausse des pensions et minimas sociaux indexée sur l'inflation. Une hausse du point d'indice de la fonction publique à hauteur de l'inflation et la revalorisation des grilles indiciaires. Le plafonnement des hauts salaires.
- La diminution du temps de travail, à salaire égal.
- L'arrêt des politiques, notamment fiscales, au bénéfice des plus riches et des entreprises.
- L'État d'urgence social : blocage des loyers, des prix des produits de 1ère nécessité et des factures énergétiques.
- L'abandon de la réforme des retraites 2023 et de toutes les contre-réformes depuis 1993.

NOUS N'AURONS QUE CE QUE NOUS PRENRONS !

Nos galères ne viennent pas de nulle part, elles sont le fruit du système économique capitaliste, prédateur et inégalitaire. Notre classe doit s'en émanciper en défendant un projet de transformation sociale égalitaire et autogestionnaire.